

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2024.125

Nombre de membres :

| | | | |
|-------------------------------------|----|------------|----|
| Afférents au Conseil Municipal | 29 | | |
| En exercice | 29 | | |
| Qui ont pris part à la délibération | 21 | Pour : | 21 |
| | | Contre : | 0 |
| | | Abstention | 0 |

Date de la convocation : 20 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Joséphine Baker, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Nicolas TOURNIER, M. Daniel THOMAS, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE.

Pouvoir(s) : Mme Valérie DREUILHE pouvoir à Mme Annette BALAGUE, M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Félix MANERO, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Gérard ANDRE.

Absent(s) excusé(s) : Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lyliya CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Mireille OVADIA, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : M. TOURNIER.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU MILIEU ASSOCIATIF

Exposé :

Les dossiers de demande de subvention présentés par les associations Toulouse Lalande Aucamville XV, Karaté Aucamville, Aucamville escrime, St Alban Aucamville Football Club, US Aucamville Handball, Tennis Club Aucamville, Ju Jitsu Aucamville, la Confrérie du plateau, Ecolubies et GSCF (Pompiers Humanitaires) étant complets, le Conseil Municipal peut délibérer sur leur attribution.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,
Vu l'avis favorable de la Commission Sport du 7 novembre 2024,
Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 12 novembre 2024,

Entendu les exposés de M. ANDRE, Maire, M. RAFAZINE, Conseiller municipal, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

SPORT :

- Toulouse Lalande Aucamville Rugby XV: 10 000 euros
- Karaté Aucamville : 2 000 euros
- Aucamville Escrime : 2 200 euros
- Saint Alban Aucamville Football Club : 9 500 euros
- US Aucamville Handball : 9 500 euros
- Ju-Jitsu Aucamville : 1 000 euros

LOISIRS :

- La Confrérie du plateau : 300 euros

ENVIRONNEMENT :

- Ecolubies : 150 euros

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

- Pompiers humanitaires (GSCF) pour l'Espagne : 300 euros

Article 2 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Le Maire,

Gérard ANDRE

